

Spécialité SES

- Les objectifs de la spécialité SES

La spécialité SES s'adresse aux élèves qui souhaitent comprendre les phénomènes économiques et sociaux qui les entourent.

Elle permet également de former les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur. En effet, ceux qui la choisiront pourront ainsi acquérir des capacités d'analyses, de traitements d'informations, d'argumentations et de raisonnements tout en renforçant leur expression écrite et orale.

- Les modalités de la spécialité SES

Le volume horaire est **de 4 heures en classe de première** et **de 6 heures en classe de terminale**.

La spécialité SES repose sur trois disciplines : la science économique, la sociologie et les sciences politiques.

Chaque programme est construit autour de ces trois matières.

En terminale, l'épreuve finale de SES dure quatre heures et son **coefficient est de 16**. L'épreuve est composée de deux sujets au choix : **Une dissertation** s'appuyant sur des documents et **une épreuve composée** de trois parties (une question de connaissance, une étude de documents et un exercice de raisonnement autour d'un dossier documentaire.)

En revanche, si la spécialité, est suivi uniquement **en classe de première**, elle sera évaluée en contrôle continu avec un **coefficient de 8**.

- Le profil d'élèves pour la spécialité SES

La spécialité SES s'adresse aux élèves qui sont de nature curieuse et qui cherchent à acquérir des connaissances et des méthodes de raisonnement propres aux SES afin mieux comprendre les grands débats qui traversent nos sociétés contemporaines.

Elle s'adresse aussi aux lycéens qui se destinent à faire des études où les compétences économiques, sociologiques et politiques seront valorisées.

- La poursuite de parcours possibles en enseignement supérieur avec la spécialité SES

La spécialité SES permet une préparation à des études supérieures variées :

- Classes préparatoires aux grandes écoles : économiques et commerciale, lettres et sciences sociales

- Formations universitaires : science économique et gestion, droit et science politique, sociologie, administration économique et sociale (AES), Langues étrangères appliquées (LEA), Instituts d'études politiques (IEP), etc.
- Écoles spécialisées : écoles de commerce et de management, écoles de communication et de journalisme, écoles dans les domaines de la santé, du social, etc.
- UT et BTS, notamment dans les domaines suivants : gestion et management, carrières juridiques et sociales, techniques de commercialisation, logistique, information-communication, etc.